

Note conceptuelle pour l'organisation d'une table ronde sur l'Accès et l'Espace Humanitaire au Mali

**Bamako, Mali
18-19 Février 2014**

Contexte et justification de l'atelier

Suite à la crise qui est survenue au Mali au début de l'année 2012 et la dégradation de la situation au nord du pays, le contexte, tant sécuritaire, politique, économique ou encore humanitaire, ne cesse d'évoluer. En 2013, la conduite d'opérations militaires dans la partie Nord du Mali, les attaques asymétriques perpétrées par des groupes armés, l'absence d'autorités administratives et judiciaires, l'existence de tensions inter et intra-communautaires, ou encore les autres crises auxquelles fait face le Mali en particulier et le Sahel en général (crise alimentaire et nutritionnelle notamment), sont autant d'éléments qui font du Mali un milieu extrêmement complexe et évolutif.

Dans ce contexte, des tensions peuvent rapidement surgir entre les différents acteurs opérant sur le terrain lesquels, en particulier dans le Nord, sont nombreux et variés (acteurs politiques, acteurs armés étatiques tant nationaux - FAMa, qu'internationaux - SERVAL, acteurs armés non-étatiques, acteurs humanitaires, acteurs internationaux, acteurs nationaux, acteurs locaux, etc.), de même que leurs mandats. En conséquence, bien que plusieurs positions ont déjà été prises par l'EHP¹, l'organisation d'une table ronde sur l'espace et l'accès humanitaire rassemblant les autorités nationales maliennes, la communauté humanitaire dans son ensemble, la société civile, SERVAL et la mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA), alors que cette dernière vient de démarrer (1er Juillet 2013) et en est à sa phase d'installation, pourrait permettre de réconcilier les positions des différents acteurs et clarifier les responsabilités, contraintes, rôles et mandats de chacun.

La création de l'espace humanitaire et le respect de l'accès humanitaire au Mali nécessite une approche contextuelle et une coordination efficace entre tous les acteurs opérant dans un même contexte. Cela implique une adaptation continue, tout en restant fidèle aux principes humanitaires. L'organisation d'une table ronde, grâce à une remise à plat des débats et des mandats, une analyse du contexte actuel, une clarification de certains éléments et l'élaboration de solutions pratiques, permettrait de faire le point sur les enjeux sécuritaires et les pratiques humanitaires mises en œuvre face à ce contexte.

¹ Position de l'EHP sur l'Interaction de la Communauté Humanitaire avec les Forces Armées en présence au Mali en date du 26 Février 2013 ; Guide sur l'utilisation des ressources militaires et de la protection civile étrangères en appui aux opérations humanitaires dans le contexte de l'intervention militaire en cours au Mali en date du 1 février 2013 ; Code de conduite de l'EHP pour l'opérationnalisation de l'assistance humanitaire au Mali en date du 17 Juillet 2012.

Objectifs et résultats attendus de l'atelier

L'objectif général de la table ronde est d'échanger des informations et des expériences sur l'espace humanitaire et l'accès humanitaire dans un environnement complexe et évolutif comme le Mali et dans un contexte de mission intégrée des Nations Unies en vue d'améliorer les politiques et les pratiques dans le contexte malien. L'objectif ultime étant une meilleure compréhension et opérationnalisation du respect de l'accès et l'espace humanitaire au Mali par tous les acteurs.

Les résultats attendus comprennent :

- La réalisation d'une évaluation des facteurs de risque et leurs implications sur les opérations humanitaires, y compris à la lumière des mécanismes actuels d'intégration.
- Des cas et des exemples présentés par des praticiens sur les bonnes pratiques et/ou les difficultés rencontrées dans un contexte d'environnement complexe et/ou de mission intégrée.
- La consignation par écrit de bonnes pratiques, des enjeux et des résultats des discussions et des conclusions.
- Un document de synthèse résumant les recommandations en matière de politique et de stratégie qui servira de guide à tous les acteurs.

A la fin de la table ronde, les participants devront:

- Partager une vision commune de la situation du Mali et des facteurs de risques.
- Etre familiarisés avec les mandats des différents acteurs ; Etre familiarisés avec les principes qui régissent toute action humanitaire ; Avoir une meilleure compréhension du fonctionnement et de l'objectif de la présence d'une mission intégrée dans un contexte donné en général et au Mali en particulier.
- Etre familiarisés avec les mécanismes de coordination existants entre les différents acteurs.

Les objectifs de la table ronde sont:

- Renforcer, réinjecter et rediffuser les principes humanitaires dans la pratique au nord du Mali.
- Identifier des problèmes spécifiques au nord du Mali et leur impact sur l'assistance humanitaire.
- Faciliter le dialogue afin d'assurer une meilleure compréhension des différents acteurs sur les défis et problématiques, et d'identifier des réponses possibles.
- Améliorer la perception des différents acteurs sur les activités de chacun, et utiliser cette perception pour adapter les politiques et les pratiques.
- Identifier des actions spécifiques qui permettraient de préserver l'espace et l'accès humanitaire.
- Faciliter la mise au point de stratégies et d'actions visant à harmoniser les efforts des différents acteurs pour assurer une bonne coordination entre tous les acteurs leur permettant de remplir leurs mandats respectifs.

Approche et méthodologie

La table ronde se déroulera sur deux jours et associera la théorie et la pratique d'une manière participative et interactive, le processus étant aussi important que le contenu. A cet égard, une attention particulière sera accordée aux connaissances préalables des participants avant de leur offrir la possibilité de partager leurs expériences pratiques. Les participants seront de fait une ressource clé de l'atelier, lequel se basera sur les expériences pratiques présentées par les participants.

Le premier jour sera consacré (i) à la présentation théorique des différents concepts (principes humanitaires, accès et espace humanitaires, mécanismes d'intégration), de l'analyse de la situation sécuritaire au Mali, et du mandat de la MINUSMA suivis d'échanges en séance plénière et (ii) à des sessions de travail en groupe sur des thèmes définis; le deuxième jour sera consacré (i) à la poursuite des sessions de travail en groupe et (ii) à la restitution des travaux de groupe ainsi qu'à l'élaboration d'un document de synthèse/guide.

Présentation théorique

Deux grandes approches sont possibles en fonction du tableau croisé ci-dessous, soit on entre par les colonnes, soit on entre par les lignes:

		Piliers de l'espace humanitaire		
		Le pilier du droit	Le pilier des principes	Le pilier de la sécurité
Sujets	Principes humanitaires			
	Accès et espace humanitaire			
	Mécanismes d'intégration			
	Relations avec les institutions maliennes			
	Relations avec les groupes de l'opposition et les groupes armés			
	Relations avec la MINUSMA			
	Relations civilo-militaires			
	QIPs			
	Escortes			
	Coordination technique internationale			
	Gestion de l'explosion des prix			

Sessions de travail en groupe

Les thèmes de discussion des sessions de travail en groupe seront au nombre de cinq. Ils pourraient être les suivants :

1. De quelle manière la situation sécuritaire au Mali impacte-t-elle la mise en œuvre des activités des acteurs humanitaires dans leurs zones d'opérations? – enjeux, défis, actions à prendre.
2. De quelle manière la présence de la MINUSMA impacte-t-elle la mise en œuvre des activités des acteurs humanitaires dans leurs zones d'opérations? Comment cohabiter entre humanitaires et parties ayant trait au volet politique en général (forces militaires / de sécurité relevant tant de la MINUSMA, de SERVAL que de l'Etat malien), dès lors que la mission sécuritaire de ces dernières a un impact sur la situation politique et n'est donc pas perçue comme neutre? – enjeux, défis, actions à prendre.

→ Objectif: les acteurs humanitaires comprennent mieux le contexte dans lequel ils opèrent, ils savent s'adapter et quand agir/s'abstenir d'agir.

3. Quel est l'état des lieux des relations entre les différents acteurs opérant au Mali (membres de la communauté internationale, les autorités nationales, la société civile malienne, etc.) et comment impactent-elles la mise en œuvre des activités des acteurs humanitaires dans leurs zones d'opérations? – constats, expériences positives et négatives, leçons apprises, recommandations concrètes.

→ Objectif: une meilleure compréhension/vue d'ensemble du cadre d'intervention et une clarification des rôles et des mandats.

4. Quel est l'état des lieux des relations entre les acteurs de l'aide et la population locale et comment impactent-elles la mise en œuvre des activités des acteurs humanitaires dans leurs zones d'opérations? – enjeux, défis, actions à prendre.
5. Dans le cadre de relations civilo-militaires, comment éviter le mélange des genres et les problèmes de perception par les populations et autorités (entraînant déficit de confiance et d'acceptation) lorsque les QIPs, projets de soutien communautaire, sont mis en œuvre par des acteurs militaires / de sécurité internationaux et des missions intégrées? – constats, expériences positives et négatives, leçons apprises, recommandations concrètes.

→ Objectif: les acteurs comprennent mieux l'importance de protéger et respecter les principes humanitaires et l'espace humanitaire au Mali.

Quelques préoccupations actuelles peuvent être mentionnées en guise d'exemples :

- (i) L'administration malienne tente légitimement de reprendre sa place, avec de nombreuses difficultés, et est demandeuse de mieux pouvoir jouer son rôle de coordination et de contrôle de l'aide humanitaire. Au vu de ses faibles moyens, elle sollicitera nécessairement l'aide et le soutien des acteurs de l'aide humanitaires. Cependant, l'administration malienne est aussi un acteur « partie au conflit ». Travailler avec elle tout en s'en démarquant est un véritable défi. Comment réfléchir à « la bonne distance » sera un des enjeux du séminaire.
- (ii) La conduite d'opérations militaires (tant par les Forces armées internationales que nationales) augmente le risque d'interactions violentes avec les groupes armés. Outre les risques encourus pour les populations civiles, le risque pour les acteurs humanitaires serait d'être vus ou perçus comme trop proches de ces Forces, ce qui nuirait à la perception de neutralité et d'indépendance des acteurs humanitaires tout en mettant en danger les travailleurs humanitaires et les populations affectées.
- (iii) L'importance de la MINUSMA dans le règlement du conflit, l'amélioration de la gouvernance et le rétablissement des mécanismes régaliens (justice, police, etc.) est incontestable. Cependant, un certain nombre de préoccupations existent quant à l'impact potentiel que pourrait avoir la MINUSMA sur l'espace et l'accès humanitaire dans le nord du Mali, ainsi que sur les stratégies d'acceptation mises en place par les humanitaires avant l'établissement de la MINUSMA. En d'autres termes, dans un environnement « à haut risque » et dans lequel un éventail d'acteurs a des rôles différents à jouer, le degré d'intégration doit être réfléchi en tenant compte de l'ensemble des paramètres : impératifs politiques, de sécurité et d'aide humanitaire. La relation entre les mécanismes d'intégration des Nations Unies et l'espace humanitaire continue de poser certaines questions et de créer des inquiétudes.

- (iv) Il est opportun de rappeler que la décision du comité sur l'élaboration des politiques de juin 2008 du Secrétaire Général sur l'intégration stipule que les mécanismes d'intégration devraient « tenir pleinement compte des principes humanitaires, protéger l'espace humanitaire, et faciliter une coordination humanitaire efficace avec tous les acteurs humanitaires »².
- (v) Une partie des contingents des FAMa et de la MINUSMA n'ont pas une forte culture civilo-militaire, or cette dernière est essentielle pour une bonne entente/coopération entre les acteurs militaires et civils opérant sur un même terrain et pour la restauration de la paix. La difficulté réside dans la distinction des rôles en fonction des situations, dans l'impact sur le terrain de la présence des acteurs militaires et humanitaires, et dans la perception extérieure de cette relation civilo-militaire. Comment assurer que les nécessaires mécanismes de dialogue, notamment ceux qui sont en place, puissent continuer d'être effectifs sera là aussi un des points clés du débat.

Participants et facilitateurs

Les participants seront les représentants des sections pertinentes de la MINUSMA (Droits de l'homme, PoC, Affaires civiles, JMAC, UNPol et la Force), les représentants de l'EHP (Agences de l'ONU, ONG, organismes internationaux – CICR et OIM, et bailleurs), les représentants des ONG et de la société civile maliennes, les représentants de SERVAL ainsi que des autorités nationales et des FAMa. L'équipe de facilitateurs sera composée de cinq personnes (URD (2), OCHA (1), DPKO (1), ONG (1)). Le nombre estimé de participants sera de 50.

Calendrier proposé et lieu

L'atelier se déroulera sur deux jours, les 18 et 19 février 2014 au Radisson de Bamako, Mali.

² Paragraph i.(d) of the Secretary-General's decision of 26 June 2008 states: *"An integrated approach and integration arrangements can yield significant benefits for humanitarian operations. Integration arrangements should take full account of recognized humanitarian principles, allow for the protection of humanitarian space and facilitate effective coordination with all humanitarian actors."*